Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Mandeure

Objet de la délibération: Décision modificative n°1 au budget primitif 2024 M57.

L'an deux mille vingt-quatre le trente septembre dix-huit heures.

Date de convocation : le 23 septembre 2024.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune : le 3 octobre 2024.

<u>Membres présents</u>: Jean-Pierre HOCQUET, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Bernard SALLIÈRES, Frédéric BOUCOT (arrivé à 18h03), Françoise FRANC, Camille JOURNOT, Christian PERRIGUEY, Jean-Claude VERZELLONI, Colette RENARD, Rachid CHOUABI, Nathalie JEANNEROT (arrivée à 18h18), Stéphane LANGOLF, Nadine BERGER, Jean-Jacques CARILLON, Nuno MADEIRA, Pascal BRESADOLA, Paulette BRINGARD, Stéphane PODGORA.

<u>Procurations</u>: Gérard BOUCHÉ à Jacques RACINE, Marilyn PERNOT à Laurence LIARD, Jean-Bernard FRANC à Françoise FRANC, Evelyne COMBRES à Jean-Pierre HOCQUET, Martine CHORVOT à Jean-Claude VERZELLONI.

<u>Membres absents – excusé(e)s</u>: Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Aurélie SAUVAGEOT, Nathalie JEANNEROT (jusqu'à 18h18).

Secrétaire de séance : Bernard SALLIÈRES.

<u>Assistaient à la séance</u> : Anne-Laure VERY, Vanessa CARRARA et Laura GIBOULET.

Nombre de membres :	Résultat du vote :
En exercice : 27	Votants : 24
Présents: 19	Pour : 24
Votants: 24	Contre: 0
Ayant donné procuration : 5	Abstention: 0
Excusés – absents : 3	
	1



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Canton de Valentigney
Commune de Mandeure - 25350

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de décision modificative annexé aux présentes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-29 et D 2342.2 relatifs aux dépenses et recettes autorisés par le budget et les décisions modificatives,

Vu le Budget primitif pour l'exercice 2024 adopté le 8 avril 2024,

Considérant que les crédits et débits doivent être complétés et modifiés pour faire face aux besoins des services et à la modification du pacte financier et fiscal de solidarité de Pays de Montbéliard Agglomération,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- d'approuver les propositions qui lui sont faites,
- d'adopter la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2024 M57 telle que jointe aux présentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire.

Jean-Pierre HOCQUET

DÉLIBÉRATION N° 2024-09-30-04

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 3 octobre 2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeure dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

BUDGET PRINCIPAL 2024

24/09/2024

11:02

25350 MANDEURE

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire :

Décision modificative N° 1

Article/Chap.	Désignation	Sect.	s	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la section de fonction	Invest.	R		O02	01	0.00 €	48 500.00 €	48 500.00 €
023/023	Virement à la section d'investisse	Fonc.	D		O02	01	0.00€	48 500.00 €	48 500.00 €
10222/10	FCTVA	Invest.	R		O02	01	230 114.59 €	-4 405.00 €	-4 405.00 €
10226/10	Taxe d'aménagement	Invest.	R		O02	01	13 676.28 €	9 000.00 €	9 000.00 €
1381/13	Subv non transf Etat et établ. nati	Invest.	R		O02	01	0.00€	5 092.00 €	5 092.00 €
1388/13	Autres fonds non transférables	Invest.	R		O02	01	83 476.00 €	728.00 €	728,00 €
1388/13	Autres fonds non transférables	Invest.	R		O02	01	83 476.00 €	2 910.00 €	2 910.00 €
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	R		O01	01	250 000.00 €	400.00 €	400.00€
165/16	Dépôts et cautionnements reçus	Invest.	R		O02	01	404.28 €	900.00€	900.00€
21312/21	Bâtiments scolaires	Invest.	D		A01	20	0.00€	22 195.00 €	22 195.00 €
21351/21	Bâtiments publics	Invest.	D		G72	71	0.00€	21 050.00 €	21 050.00 €
21538/21	Autres réseaux	Invest.	D		E01	845	0.00€	8 150.00 €	8 150.00 €
21831/21	Matériel informatique scolaire	Invest.	D		A59	212	0.00€	8 750.00 €	8 750.00 €
21838/21	Autre matériel informatique	Invest.	D		O20-1	020	38 425.09 €	2 980.00 €	2 980.00 €
60612/011	Energie - Electricité	Fonc.	D		G72	551	0.00 €	-32 474.00 €	-32 474.00 €
6282/011	Frais de gardiennage	Fonc.	D		100	518	0.00€	1 000.00 €	1 000.00 €
64112/012	SFT, indemnité de résidence	Fonc.	D		O10	020	32 970.19 €	1 500.00 €	1 500.00 €
64113/012	NBI	Fonc.	D		O10	020	0.00€	1 000.00 €	1 000.00 €
64138/012	Primes et autres indemnités	Fonc.	D		O10	020	16 977.54 €	20 870.00 €	20 870.00 €
6419/013	Remboursements rémunérations	Fonc.	R		O10	020	210 364.81 €	65 000.00 €	65 000.00 €
6455/012	Cotisations pour assurance du per	Fonc.	D		O10	020	149 683.53 €	41 630.00 €	41 630.00 €
6541/65	Créances admises en non-valeur	Fonc.	D		O02	01	0.22 €	150.00 €	150.00€
6542/65	Créances éteintes	Fonc.	D		O02	01	1 739.24 €	-150.00 €	-150.00€
66112/66	Intérêts - Rattachement des ICNE	Fonc.	D		O01	01	0.00 €	14 500.00 €	14 500.00 €
673/67	Titres annulés (sur exercices antér	Fonc,	D		O02	01	0.00 €	550.00 €	550.00 €
70323/70	Redevance d'occupation du domai	Fonc.	R		O02	01	1 233.37 €	1 550.00 €	1 550.00 €
73212/73	Dotation de solidarité communaut	Fonc.	R		O02	01	19 472.00 €	-577.00 €	-577.00 €
732221/73	Fonds péréquation ress. com. et i	Fonc.	R			01	0.00 €	56 079.00 €	56 079.00 €
73223/73	Fonds départ. DMTO pour com - 5	Fonc.	R		O02	01	198 929.91 €	15 000.00 €	15 000.00 €
7392221/014	Fonds péréquation ress. com. et i	Fonc.	D			01	0.00€	54 976.00 €	54 976.00 €
741121/74	DSR des communes	Fonc.	R		O02	01	49 861.00 €	15 000.00€	15 000.00 €

^{*}S.-B.: Semi-budgétaire; S. à S.: Ordre de section à section; I. S.: Ordre à l'ntérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	239 795.81 €	215 177.00 €	215 177.00 €
Recettes	1 141 008.24 €	215 177.00 €	215 177.00 €
Différence (D-R)	-901 212.43 €	0.00€	0.00€

PROPOSITIONS DM N°1

Dépenses en investissement

Recettes en investissement

Compte	e Indulé	Montant DM	Observations	Compte	Intitulé	M
21312	Bâtiments scolaires	22 195,00 €	Réfection de toiture avec isolation école des Estelles	10222	FCTVA	4
21351	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments publics	21 050,00 €	MAJ alarmes PPMS écoles Fontenotte (3 660 €) + Estelles (3 265 €) - Installation rideau métalique PM (3 060 €) - Remplacement vitrages suite à sinistre (11 065 €)	10226	Taxe aménagement	6
21538	Autres réseaux / caméras de surveillance	8 150,00 €	Remplacement de caméras suite à vandalisme	1381	Subventions Etat	25
21831	Matériel informatique scolaire	8 750,00 €	Equipement informatique et numérique école privée (Convention)	1388	Autres	
21838	Autre matériel informatique	2 980,00 €	Ordinateur SMEJ + Vidéoprojecteur	1388	Autres	2
	TOTAL	TOTAL 63 125,00 €		165	Cautionnement	
				16/11	Emerinte	

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
10222	FCTVA	-4 405,00 €	Réajustement en négatif par la préfecture, contrat P3 non retenu par rapport aux années précédentes
10226	Taxe aménagement	9 000'000 €	Plus de constructions que prévu
1381	Subventions Etat	5 092,00 €	Subvention TNE école privée
1388	Autres	728,00€	Subvention TNE école privée
1388	Autres	2 910,00 €	Contribution TNE par l'école privée
165	Cautionnement	900,00€	Nouvelles locations- dépôt de caution
1641	Emprunts	400,00€	Dernier versemenet du nouveau prêt débloqué
	TOTAL	TOTAL 14 625,00 €	

Virement pour équilibrer la décision	modificative et les sections	
78 500 00 £	40 300,00 €	
Virement de la section de	fonctionnement	
120	170	

TOTAL 63 125,00 €

PROPOSITIONS DM N°1

Recettes en fonctionnement

Dépenses en fonctionnement

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations	Compte	Intitulé
60612	Énergie Électricité	-32 474,00 €	Possibilité de réduction suite aux économies réalisées	6419	Remboursement du per
6282	Frais de gardiennage	1 000,000 €	Frais ONF 2023 notifiés fin avril 2024	70323	Redevance d'occupation domaine public
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 500,00 €		732221	Fonds de péréquation recettes fiscales e intercommunales
64113	Nouvelle Bonification Indiciaire	1 000,000 €	Versement du capital décès + prévisions des indemnités de licenciement et congés d'un agent licencié fin d'année pour inaptitude physique. Total 65 000 € financé par l'excédent au	73212	Dotation de solidari communautaire
64138	Primes et autres indemnités	20 870,00 €	6419 en recettes de fonctionnement	73223	FDMO
6455	Cotisations pour assurance du personnel	41 630,00 €		741121	DSR
6541	Admissions en non-valeurs	150,00€	Suite aux notifications de la trésorerie (cf projets de		
6542	Créances éteintes	-150,00€	délibération du conseil du 30/09)		
66112	Intérêts courus non échus- Rattachement des ICNE	14 500,00 €	Ajustement suite à notification de la dernière tranche du prêt conclu pour les travaux RD437		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	550,00 €	Annulation d'un titre établi à tort au nom d'un tiers dans le cadre d'une mise en fourrière (vente du véhicule à une tierce personne)		
7392221	Fonds de péréquation des recettes fiscales et intercommunales	54 976,00 €	Révision du pacte financier et fiscal de solidarité de PMA		
023	Virement à la section d'investissement	48 500,00 €	Virement pour équilibrer la décision modificative et les sections		
	TOTAL	152 052,00 €			

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
6419	Remboursement du personnel	€5 000,000 €	Somme déjà touchée à ce jour + remboursement du capital décès à venir
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 550,00 €	Redevance occupation antenne Free
732221	Fonds de péréquation des recettes fiscales et intercommunales	56 079,00 €	Révision du pacte financier et fiscal de solidarité de PMA
73212	Dotation de solidarité communautaire	-577,00 €	
73223	FDMO	15 000,000 €	Somme touchée à ce jour après notification
741121	DSR	15 000,000 €	somme perçue à ce jour, supérieure aux prévisions
	TOTAL	TOTAL 152 052,00 €	